

SALLE POLYVALENTE « MARIE PICQUARD » TARIFS DE LOCATION

Il est recommandé aux Dormellois prenant à leur nom la location, de payer par un chèque au même nom. Les chèques au nom d'une personne extérieure à la commune entraîneront des **TARIFS EXTÉRIEURS**.
Approuvés par le Conseil Municipal du 12 février 2019

Chèques de caution de :

- 700 € pour dégradations des biens mobiliers et immobiliers
- 100 € pour défaut de nettoyage constaté

Chèques de :

- 100€ pour la réservation
- Solde du montant de la location 1 mois avant la location au plus tard (l'encaissement se fera après la date de la manifestation)

TARIFS DE LA PARTICIPATION À L'OCCUPATION DE LA SALLE POLYVALENTE

DORMELLOIS

Week-end

Réunions, Apéritifs, Vin d'honneur

153,00

Repas, mariages ou cérémonies familiales,

270,00

Salle louée par l'Auberge du Bocage

397,00

Association de Dormelles

270,00

EXTÉRIEURS

Réunion d'associations ou de sociétés **sans repas**

352,00

Repas, soirée d'Associations ou de sociétés

532,00

Vins d'honneur Particuliers

220,00

Repas, mariages ou cérémonies familiales

550,00

Réunions Professionnelles

355,00

Salle louée par un Traiteur

697,00

Opérations commerciales sans repas

1082,00

Fait à Dormelles, le 10 janvier 2019
 Le maire, Francis LARGILLIÈRE